

légitimation d'une pensée intime, dont je sentais la vérité s'affermir de plus en plus, que mes recherches ont ouvert aux études médicales des horizons nouveaux. Je m'empressai même de mettre sous verre le diplôme d'honneur qui consacrait la décision de votre Faculté, et j'en ornai mon cabinet de travail. Aujourd'hui, la vue de ce parchemin m'est odieuse, et je me sens offensé de voir mon nom et la qualification de *virum clarissimum* dont vous le décorez, se trouver placés sous les auspices d'un nom voué désormais à l'exécration de ma patrie, celui de *Rex Guillelmus*.

Tout en protestant, hautement de mon profond respect pour vous envers tous les professeurs célèbres qui ont opposé leur signature au bas de la décision des membres de votre ordre, j'obéis à un cri de ma conscience en venant vous prier de rayer mon nom des archives de votre Faculté et de reprendre ce diplôme en signe de l'indignation qu'inspirent à un savant français la barbarie et l'hypocrisie de celui qui, pour satisfaire un orgueil criminel, s'obstine dans le massacre de deux grands peuples.

Depuis l'entrevue de Ferrières, la France combat pour le respect de la dignité humaine, et la Puisse pour le triomphe du plus abominable des mensonges, savoir : que la paix future de l'Allemagne est au prix du démembrement de la France, tandis que, pour tout homme sensé, la conquête de l'Alsace et de la Lorraine est l'enjeu d'une guerre, sans limite. Malheur ou pitié aux peuples de l'Allemagne, si, plus voisins que nous du servage féodal, ils ne comprennent pas que la France, propriétaire des terres d'Alsace et de la Lorraine n'est pas maîtresse des consciences de leurs habitants. La Savoie serait encore piémontaise, si, par un vote libre, ses habitants n'avaient consenti à devenir français. Tel est le droit moderne des nations civilisées que votre roi refuse aux pieds, et pour la défense duquel la France est debout. Aussi, à aucune époque de son histoire, peut-être, elle n'a mieux mérité d'être appelée la grande nation, l'initiatrice au progrès la lumière des peuples.

Vous ne connaissez pas la France. Il a pris pour son caractère naturel les effets et l'empreinte passagère, d'une prospérité matérielle, inouïe, et de 80 ans d'instabilité politique. On voit des plantes qui, après avoir éprouvé le tourment factice de la main de l'homme et l'action éternelle des serres chaudes, modifient leurs allures à ce point que des naturalistes d'un esprit étroit vont jusqu'à changer leurs noms ; mais, replacés dans leurs conditions naturelles, elles reviennent bientôt aux types de leurs espèces. Ainsi fait la France en ce moment le génie de sa race réapparaît, et Dieu seul connaît le terme de ses efforts.

Considérez cette nation en elle-même, a dit un de ses plus dignes écrivains, et vous la trouverez plus extraordinaire qu'aucun événement de son histoire. En a-t-il jamais paru sur la terre une seule qui fut si remplie de contrastes et si extrême dans chacun de ses actes, faisant ainsi toujours plus mal ou mieux qu'on ne s'y attendait. Tantôt au-dessous du niveau commun de l'humanité, tantôt fort au-dessus. Un peuple tellement inaltérable dans ses principaux instincts qu'on le reconnaît encore dans les portraits qui ont été faits de lui il y a deux ou trois mille ans, et en même temps tellement mobile qu'il finit par se devenir un spectacle inattendu à lui-même, demeurant souvent aussi surpris que les étrangers à la vue de ce qu'il vient de faire ; le plus casanier et le plus routinier de tous les peuples et, lorsqu'une fois on l'a arraché, malgré lui, à son logis et à ses habitudes, prêt à pousser jusqu'au bout du monde et à tout oser, indocile par tempérament ; aujourd'hui l'ennemi déclaré de toute obéissance, demain conduit par un fil, tant que personne ne résiste ; plus capable d'héroïsme que de vertu, de génie que de bon sens ; enfin, la plus brillante et la plus dangereuse des nations de l'Europe, et la mieux faite pour y devenir tour à tour un objet d'admiration, de haine, de pitié, de terreur.

Voilà le peuple qui se lève devant vous, prêt à pousser jusqu'au bout du monde et à tout oser, parce qu'il a conscience de la justice et de la sainteté de sa cause. Veuillez agréer, Monsieur le Doyen, et faire agréer à vos savants collègues l'hommage de mes sentiments de haute considération.

L. PASTEUR,
Membre de l'Institut.

Un ingénieur, M. H. Dantreville, qui arrive de Châlons-sur-Marne, dit l'*Echo du Nord*, fait la communication suivante :

« Quatre exécutions à Châlons. »
Dimanche 22 janvier, à huit heures du matin, au Champ de Mars, l'adjoint, l'instituteur et deux personnes notables d'une commune du canton de Montmirail ont été passés par les armes et dans les circonstances suivantes :

Le maire et l'adjoint, le curé et l'instituteur de cette commune, convaincus d'avoir aidé et reçu des francs-tireurs, ont été arrêtés par l'autorité prussienne ; le maire et le curé étant parvenus à s'enfuir, deux personnages notables de la même commune ont été arrêtés à la place des premiers et conduits tous à Châlons.

Le samedi 21 janvier, la municipalité de Châlons a été requise d'avoir à faire creuser quatre tombes au Champ de Mars contre le magasin à fourrages, et d'avoir à fournir quatre cercueils.

Le lendemain dimanche, à huit heures, l'adjoint, l'instituteur et les deux notables (au lieu et place du maire et du curé) ont été conduits en voiture au champ d'exécution.

Rangés tous les quatre devant leur fosse respective ; l'adjoint, en raison de son grand âge (68 ans), a eu les yeux bandés et l'on a fusillé les trois autres ensuite par intervalles de quatre minutes.

Les Prussiens ont refusé de rendre leurs corps et la foule a été dispersée à coups de fusil.

La municipalité, indignée, a fait dresser procès-verbal des faits.

Le même jour le maire a reçu réquisition d'avoir à fournir dans les trois jours 200,000 fr. pour avoir expulsés les Allemands employés dans la ville.

Départ du premier Ballon dirigeable

Extrait du compte rendu de l'Académie des sciences du 9 janvier

M. ELIE DE BEAUMONT. Je reçois de M. l'amiral Labrousse une lettre qui intéresse certainement l'Académie.

On sait que M. Labrousse est l'auteur de ce bel affût décrit récemment par M. Faye ; il a été déjà porté sur les listes des candidats à l'Académie. Il s'agit enfin d'une première tentative de direction des aérostats, qui paraît avoir été couronnée d'un plein succès.

Le ballon le *Duquesne*, de deux mille mètres cubes, est parti ce matin à trois heures un quart de l'atelier de M. Godard, à la gare d'Orléans, armé d'hélices construites par ordre de M. Dorian, ministre des travaux publics, d'après les plans de M. l'amiral Labrousse. Les personnes qui assistaient au départ ont jugé que l'appareil gagnait notablement sur la direction du vent régnant.

Il résulte d'expériences poursuivies en ce moment même par les ordres du ministre des travaux publics, sous la direction de M. Hervé-Mangon, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, qu'un ballon de 2,600 mètres cubes exige un effort de traction de 7 kilogrammes environ pour se mouvoir avec une vitesse de un mètre par seconde. D'autre part, les hélices de M. Labrousse, manœuvrées par deux ou trois hommes, exercent un effort de traction de sept à neuf kilogrammes, la traction étant mesurée directement sur la nacelle qui les porte.

Le ballon pourra donc prendre une vitesse relative de trois à quatre kilomètres à l'heure, et conséquence naturelle, revenir sur Paris en partant d'une ville convenablement choisie. La simplicité des hélices de M. Labrousse, leur bas prix et la facilité de les appliquer à un ballon ordinaire, permettront de multiplier les voyages de retour pour Paris.

M. DUMAS. Le vent était à l'est et d'une vitesse d'environ 5 m. à la seconde. Aussitôt que les hélices ont été mis en jeu, l'impression générale a été que le ballon s'orientait vers le sud. Donc au lieu de tomber du côté des lignes prussiennes, tout porte à espérer que le *Duquesne* descendra vers Besançon ou en Suisse.

M. FAYE. J'ai assisté aux espérances des hélices de M. Labrousse ; j'ai admiré les résultats obtenus, je suis heureux de rendre ce juste tribut d'hommages à l'un des membres les plus éminents de la marine française. M. Labrousse ne s'est inspiré de personne. Il y a 25 ans que ses idées avaient été émises et son projet publié en entier dans une revue d'architecture. Nous avons vu nous-même le système si simple et si ingénieux de M. l'amiral Labrousse ; nous sommes heureux de pouvoir dire aujourd'hui que si le premier ballon est parti du sol français, le premier aérostat dirigeable sera parti le 9 janvier 1871 de Paris assiégé.

Chronique locale & départementale

Le préfet du Nord est informé que beaucoup d'hommes du 47^e régiment, en garnison à Lille, sont rentrés dans leurs foyers après la bataille de Saint-Quentin. Il les invite à se rendre au dépôt du régiment, à Lille, nouvelle préfecture, pour le 3 février au plus tard. Passé ce délai, les retardataires seront considérés comme déserteurs et poursuivis comme tels.

La compagnie du chemin de fer du Nord transportera gratuitement sur son réseau tous les objets ou denrées envoyés à titre gratuit à la ville de Paris.

NOTA. — Il est bien entendu que cette franchise est accordée au départ de toutes les stations du chemin de fer du Nord encore accessibles.

M. l'abbé Wibaux, aumônier à l'armée du Nord, partira jeudi pour l'Allemagne où il espère continuer près de nos soldats prisonniers les soins qu'il leur a donnés durant la dernière campagne. Les personnes qui auraient des lettres ou des secours à faire parvenir à leurs parents et amis sont priées de les envoyer chez M. Henri Wibaux, rue Neuve.

Les offrandes en argent et en nature pour nos pauvres prisonniers, seront reçues avec reconnaissance.

On nous adresse les lettres suivantes :

Roubaix, 31 janv. 1871.

Monsieur le rédacteur,

Monsieur le directeur-général des télégraphes et des postes, vu la loi du 29 novembre 1850, article 4, vu les arrêtés antérieurs suspendant la télégraphie privée, arrête : Article unique. La télégraphie privée est rétablie sur toute l'étendue du territoire de la République pendant la période électorale pour toutes les correspondances intéressant les élections.

Bordeaux, 30 janvier 1871.

Signé : STEENACKERS.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien

donner à cet arrêté la publicité de votre journal.

Agréer, mes salutations empressées.

Le chef de station.

CHÉPIN.

Roubaix, 31 janvier 1871.

Monsieur le Rédacteur,

Si le temps le permet, les travaux de jardinage ne tarderont pas à commencer ; mais les malheureux habitants des départements envahis manqueront de semences, et il est urgent de leur en procurer.

L'autorité a chargé les instituteurs d'en recueillir l'outre. C'est le plus possible ; je prie donc toutes les personnes qui en auraient de disponibles de vouloir bien me les faire parvenir, chaque espèce renfermée dans un sac distinct et soigneusement étiquetée.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes respectueuses civilités.

A. FAIDHERBE.

On connaît la conduite héroïque des zouaves pontificaux, volontaires de l'armée de l'Ouest. C'est en parlant de leur sublime dévouement, de leur admirable discipline que le général Gougaard disait dernièrement : *Les zouaves pontificaux sont les premiers soldats du monde.*

Roubaix à l'honneur de compter dans cette noble phalange plusieurs de ses enfants. — Nos concitoyens apprendront avec satisfaction que M. Henri Derely a été nommé au grade de capitaine et M. Carlos Cordonnier au grade de sous-lieutenant, en récompense de leur remarquable bravoure sur le champ de bataille.

M. Louis Lorthois, sergent de la garde mobile, fils de M. Lorthois-Vandooren de Tourcoing, a été frappé mortellement pendant la bataille de Saint-Quentin.

D'un autre côté on nous assure que M. Paul Lorthois, lieutenant, fils de M. Lorthois-Vuylsteke, également de Tourcoing, a été cité à l'ordre du jour pour sa belle conduite.

Ces deux familles comptent à l'armée sept de leurs enfants.

On écrit de Templeuve au *Mémorial*, à la date du 30 janvier :

Aujourd'hui a été célébré dans l'église de cette commune, un service funèbre pour M. Auguste Parroyon, fils de l'ancien conseiller-général du canton de Cysoing, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, commandant le 2^e bataillon des marins fusiliers de l'armée du Nord, tué le 2 janvier au combat de Béhaques. Cette cérémonie avait attiré une affluente considérable de personnes venues de tous les environs pour donner à leur ancien représentant un témoignage de leur profonde estime et de leur souvenir vivace des services qu'il a rendus au pays, et payer à son fils le tribut de leurs justes regrets.

Parmi tant d'actes héroïques accomplis en ce temps pour la défense de la patrie, on peut citer la noble conduite de ce jeune officier de marine qui, après une station de onze années dans l'Océanie, rentra il y a deux mois à peine avec un congé de convalescence nécessité par l'ébranlement de sa constitution et trouvant la France envahie, redemande immédiatement du service malgré la gravité de son état de santé, et peu de jours après meurt glorieusement sur le champ de bataille.

Le concert donné dimanche au grand Théâtre de Lille, a produit la somme de 4,293 fr. 09 cent. destinée aux blessés de l'armée du Nord. Nous adressons nos félicitations à M. Bonnefoy qui a pris l'initiative de cette bonne œuvre.

La compagnie du chemin de fer de Lille à Valenciennes a versé à la mairie de Lille la somme de 4,720 fr. 70 cent. également destinée aux blessés de l'armée du Nord. Ce n'est pas la première fois que nous constatons la générosité de cette administration et au nom de nos malheureux blessés nous l'en remercions sincèrement.

Voici les paroles prononcées hier à la mairie par M. Bochart, président du cercle Mebul de Bruxelles en réponse au discours de M. le maire de Lille.

Nous sommes fiers et heureux, messieurs, d'entendre ce que vous venez de dire à l'adresse de la Belgique, notre chère patrie.

La neutralité que nous devons observer en vertu des traités, nous impose l'obligation de nous abstenir de tout discours qui pourrait compromettre notre petit pays.

Mais la neutralité ne peut nous empêcher de lire la page de notre histoire où il est dit : Que c'est surtout à la fermeté de la diplomatie de la France et à l'aide de la vaillante traditionnelle des armes de cette généreuse nation que nous devons d'être quelque chose dans la famille des pays libres.

Si, en 1830, nous avons pu proclamer notre nationalité et notre indépendance, c'est que la France, secondant nos patriotiques efforts, a jeté ses sympathies, sa volonté et son épée dans la balance des grandes puissances de l'Europe, et qu'elle a dit au monde : La Belgique sera libre, indépendante et perpétuellement neutre.

La neutralité ne peut nous défendre non plus de voir en ceux qui souffrent des frères que la charité, cette aimable vertu, nous fait un devoir d'aider et de secourir. Qui ne sait, d'ailleurs, que la nation belge, joint aux sentiments jaloux de sa liberté et de son indépendance, l'amour de l'humanité dans tout ce que cet amour a de grand et d'élevé.

Enfin, la neutralité ne peut nous empêcher de payer à la France un juste tribut de gratitude, et de jeter en même temps un regard de douleur et d'affectueuse fraternité

sur les touchants infortunés d'un des plus grands et des plus nobles peuples qui aient existé.

On lit dans l'*Indépendance* :

Dès les premières nouvelles de l'armistice un grand nombre de personnes se sont adressées à nous pour nous demander si, dès à présent, il est permis de rentrer à Paris.

Nos informations ne nous disent rien de précis à ce sujet, et nous croyons qu'on fera sagement de ne pas se mettre en route avec trop de précipitation, d'autant plus que les communications avec Paris sont difficiles, et que, d'après la dernière dépêche officielle de Versailles « Paris restera investi » pendant les trois semaines de l'armistice, sans l'exception du ravitaillement, subordonné à la livraison des armes.

Il y a lieu d'espérer cependant que les communications postales seront bientôt rétablies entre Paris et le dehors, ce qui permettra aux parisiens de donner de leurs nouvelles plus régulièrement qu'ils n'ont pu le faire pendant le siège, et surtout de recevoir des lettres de leurs parents et de leurs amis dont ils sont privés depuis quatre longs mois.

On devine l'impatience avec laquelle le rétablissement des communications postales est attendu, notamment en Belgique, par les nombreuses familles françaises qui se sont réfugiées sur notre territoire.

Les administrations compétentes feraient acte d'humanité en notifiant le plus tôt possible au public ce qui a été décidé, organisé à cet égard, en faisant connaître à quelle époque et dans quelles conditions les relations postales seront rouvertes entre Paris et l'extérieur.

Si d'autres communications que celles de la poste sont autorisées pendant l'armistice, il est désirable aussi que le public en soit promptement informé.

On nous assure que les communications entre Bruxelles et Paris seront rétablies beaucoup plus tôt qu'on ne le pensait. Par Soissons, il suffira de quarante-huit heures.

Par la ligne directe, il ne faudra pas plus de huit ou dix jours, la Compagnie du chemin de fer du Nord ayant fait préparer, et charger sur des wagons qui attendent dans la gare de Lille l'ordre de départ, tout le matériel nécessaire au rétablissement des ponts et de la voie ferrée.

Des vivres partent de Bruxelles pour Paris et en grande quantité. Nous savons qu'une seule maison de la ville, dont le jambon est, en quelque sorte, la spécialité, en fait, dès demain, un envoi de trois mille kilogrammes.

Dans les premiers jours de ce mois, les agents des autorités arrêtaient à Lille, sur la plainte d'une dizaine de commerçants de Bruxelles, un nommé Frédéric Demol, directeur du comptoir la *Mutualité commerciale*, fondé audit Bruxelles.

Les opérations de ce comptoir consistaient à mettre les adhérents en rapport ensemble, et à leur faire signer des valeurs en échange desquelles il leur en était remis d'autres, revêtues de signatures de personnes dont le directeur affirmait la solvabilité.

Endossées par les preneurs, les valeurs à des échéances plus rapprochées que celles souscrites par eux leur permettaient des achats de marchandises.

Or, les valeurs remises aux adhérents étaient souscrites par des hommes de paille.

C'est ainsi que Demol et ses associés auraient escroqué des sommes importantes en billets pour le paiement desquelles les adhérents sont poursuivis aujourd'hui par les porteurs, attendu que les créateurs sont des mythes, tandis qu'ils ont en même temps à solder celles qu'ils ont créées eux-mêmes à l'ordre des directeurs du préteur du comptoir.

Les débats seront fort longs.

Une douzaine de témoins sont venus de Bruxelles, et il est probable que plusieurs audiences seront nécessaires pour élucider cette affaire fort embrouillée.

Nous en ferons connaître le résultat aussitôt le jugement.

Dernières nouvelles

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

Bordeaux, 29 janvier.

Une réunion publique a eu lieu cette après-midi au grand théâtre. L'assemblée a protesté unanimement contre l'armistice, et a voté une résolution demandant 1^o, le maintien du pouvoir dans les mains de Gambetta ; 2^o, la guerre à outrance ; 3^o, la réunion à Bordeaux d'un comité dont les membres seraient choisis par les associations républicaines des principales villes de France. — Une députation a porté cette résolution à Gambetta. Une démonstration a eu lieu, ensuite à la préfecture en l'honneur de Gambetta. — Un membre de la députation s'est adressé à la foule disant que Gambetta ne pourrait pas paraître étant indisposé physiquement et beaucoup moralement, il attend avoir une décision

pour parler en public, qu'en attendant il a besoin de recueillir ses forces pour pouvoir ensuite se dévouer tout entier au salut de la République. La foule a répondu par : Vive Gambetta, vive la République ! Quoique la réunion ait été agitée, l'ordre n'a pas été troublé.

Une dépêche de M. Magnin, datée Paris 27 janvier, recommande au délégué du ministre de commerce à Bordeaux, de faire changer immédiatement dans les différents ports des denrées alimentaires pour le ravitaillement Paris, surtout les blés et farines.

On annonce de Versailles, au sujet des points principaux du texte de la capitulation des forts de Paris : l'armistice finira le 19 février à midi. Une ligne de démarcation est fixée qui coupe le Calvados et l'Orne et laisse en possession des Allemands les départements de la Sarthe, d'Indre et Loire, Loire et Cher, Loiret, Yonne et tout ce qui se trouve au Nord-Est de ces départements sauf le Pas-de-Calais et le Nord.

On se réserve une décision sur le commencement de l'armistice dans la Côte-d'Or, le Doubs, le Jura et près de Belfort.

Jusqu'à cette décision les opérations de guerre, y compris le siège de Belfort continueront dans ces endroits.

Les forces maritimes sont comprises dans l'armistice avec le Méridien de Dunkerque comme ligne de démarcation.

Les prisonniers et prises faits entre la conclusion de l'armistice et la date d'avertissement seront rendus.

Les élections auront lieu pour une assemblée constituante qui décidera de la guerre ou de la paix. Tous les forts de Paris seront immédiatement rendus ; l'enceinte de la ville désarmée. La ligne, marins et mobiles seront prisonniers à l'exception de 12,000 hommes destinés à surveiller la sécurité intérieure.

Pendant l'armistice les prisonniers resteront en dedans des portes de la ville ; ils déposeront les armes. Les gardes nationaux et gendarmes garderont leurs armes pour veiller à la sécurité ; tous les corps de francs-tireurs doivent être dissous. Les Allemands faciliteront autant que possible aux commissaires français les approvisionnements pour Paris.

Pour sortir de Paris, il faut une permission des autorités françaises portant le visa allemand.

Les communes de Paris payeront une contribution de 200 millions en dedans les 15 jours.

Les valeurs publiques ne peuvent pas être éloignées pendant la durée de l'armistice. Tous les prisonniers allemands seront immédiatement échangés contre un même nombre de français ainsi que tous les capitaines de navires et autres prisonniers civils.

Londres, 31 janvier.

Une lettre de lord Gladstone déclare que le gouvernement français n'a jamais demandé sa reconnaissance depuis la mission de M. Thiers.

La malle anglaise est partie hier pour Paris, accompagnée d'un attaché à l'ambassade française.

Le trafic entre Calais et Paris ne peut être repris avant quelques jours.

Le *Times* dit que depuis la capitulation le nombre des partisans de la paix augmente en France.

A Berlin, les bonapartistes continuent leurs négociations avec M. de Bismark pour tâcher d'arriver à faire convoquer le Sénat et l'ancienne Chambre.

Les termes de la paix publiés par les journaux allemands sont prématurés et incorrects.

Le *Standard* propose un Congrès pour la solution de la question franco-allemande.

Londres, 30 janvier.

On apprend de source particulière de Versailles que les règlements concernant la circulation des étrangers et surtout ceux ayant trait à la légitimation des étrangers et à la livraison de papiers de légitimation, règlements qui avaient été établis pendant la guerre seront rigoureusement maintenus pendant l'armistice, pour des raisons militaires.

Lyon, 29 janvier, soir.

Les nouvelles de Paris ont produit une douloureuse impression.

La municipalité serait déterminée à appuyer une résistance énergique.

Elle a envoyé à Bordeaux une députation composée de MM. Héron, Barodet et Vallier.

Bordeaux, 30 janvier, 12 h 15 soir.

La dépêche faisant connaître la résolution du gouvernement de Paris a été affichée hier soir dans beaucoup de villes, et a causé une émotion douloureuse, et une grande consternation.

Dans plusieurs villes des démonstrations ont été faites dans le sens de la résistance à l'armistice.

A Lisieux, la population a arraché l'affiche annonçant l'armistice.

Saint-Aignan, 29 janvier.

Le bruit court que les Français ont entièrement réoccupé Blois.